ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1566 – 17 juillet 1998 – prix : 9F

chômage, bas salaires, exploitation

CARTON ROUGE AU PATRONAT ET AU GOUVERNEMENT

IMPÔT SUR LA FORTUNE

LA GAUCHE NE TOUCHE PAS AUX PATRONS

Gamma

PLANTES TRANSGÉNIQUES

QUELS DANGERS ?

M 6189 - 1566 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Sans-papiers : une commission qui doit obéir
– Un Elf made man

5 – La prétendue loi contre l'exclusion
– Les tribunaux de commerce

9 – Ras-le-bol au rectorat de Créteil
– La grève chez Disneyland Paris

11 – Plantes transgéniques, quels dangers ?

Tribune

6 – Mais y sont où ? Mais y sont où… les enfoirés ?

Dans le monde

6 – Irlande du Nord : les forces de l'ordre face aux Orangistes
– Espagne : bénéfices des entreprises et réductions d'effectifs
– Indonésie : le président préconise le jeûne aux affamés

7 – États-Unis : la grève chez General Motors

8 – Russie : un nouveau crédit FMI

9 – Ile de la Réunion : affrontements entre jeunes et policiers

Dans les entreprises

10 – La Poste : projet de réduction du temps de travail sans embauche
– Poste de Paris-Louvre
– Bosch-Beauvais

12 – Spie-Tondella (Alberville)

12 – **À la rencontre des militants de Lutte Ouvrière**

Les interventions des élus LO dans les Conseil régionaux

Dans la région Centre

Extraits de l'intervention de Jean-Jacques Prodhomme, conseiller régional d'Indre-et-Loire, lors de la séance plénière du vendredi 19 juin.

SUBVENTIONS

« Je ne voterai pas le compte administratif pour 1997 (…) qui symbolise une politique qui a consisté, dans la plupart des secteurs d'intervention de la région, à orienter les fonds publics au profit d'intérêts privés. Je ne prendrai qu'un exemple (…). Il s'agit de l'octroi par le Conseil régional d'une subvention à l'entreprise Synthélabo d'Amilly, subvention de 1,5 million de francs au titre du F.E.R.I. Je précise que cette entreprise fait partie du groupe L'Oréal. D'une part la création d'une cinquantaine d'emplois, mise en avant par cette entreprise pour bénéficier d'une telle subvention, reste à démontrer et correspond surtout au redéploiement d'une entreprise Synthélabo de la région parisienne. Mais surtout, il est choquant que cette entreprise, troisième groupe pharmaceutique français, qui fait de larges bénéfices, dont tous les indicateurs sont au vert, puisse bénéficier de telles subventions.

« Pour conclure et comme je l'ai écrit au président de cette assemblée, Synthélabo se fixe comme objectif une progression annuelle moyenne du bénéfice net par action supérieure à 20% sur la période 1998-2000. En faisant prendre en charge par la collectivité régionale mais aussi par l'État, le département ou la commune, une partie importante de ses frais d'investissement, cet objectif ne devrait pas être trop dur à atteindre ! »

FORMATION PROFESSIONNELLE

«… La Convention annuelle d'application du Plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes et de la Carte régionale de l'apprentissage (…) qui privilégient et développent la formation professionnelle dans le cadre de l'apprentissage (nouveaux secteurs, nouveaux niveaux de formation jusqu'au DUT ou au diplôme d'ingénieur) au détriment de la formation professionnelle publique (il n'y a qu'à voir le nombre d'ouvertures respectives dans les LP et dans les CFA).

« Cette évolution répond aux vœux du patronat privé qui dispose, dans le cadre de l'alternance et des stages en entreprise, d'une main-d'œuvre peu coûteuse et parfois déjà efficace, surtout pour la formation de haut niveau. Je pourrais prendre tel exemple de ce patron de la plasturgie très friand des stagiaires Bac Pro Plasturgie parce que cela lui évite d'embaucher des intérimaires ou de ce patron de l'hôtellerie, qui demande au lycée de modifier la date des stages de manière à avoir des stagiaires au moment où sa charge de travail est la plus importante.

« Chaque contrat de la carte d'apprentissage bénéficie d'une aide à l'embauche de 6000 F et d'une indemnité dite de soutien à l'effort de formation qui peut aller de 10000 F à 22000 F par an et par apprenti. »

Les brochures du CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- **Capitalisme et immigration** (n° 74 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 octobre 1997)
- **80e anniversaire de la révolution russe** : Actualité du communisme face à la mondialisation capitaliste (n° 75 – Meeting avec Arlette Laguiller le 7 novembre 1997)
- **Le peuple algérien face à la barbarie islamiste et à la dictature des militaires** : les responsabilités de l'impérialisme français (n° 76 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 décembre 1997)
- **Pouvoir central, pouvoirs régionaux et locaux… et contrôle populaire** (n° 77 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 30 janvier 1998)
- **En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe** (n° 78 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- **Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises :** esclavage et capitalisme (n° 79 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

Prix : 10 F — Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LE LEURRE DE L'UNITÉ NATIONALE

Un grand nombre d'hommes politiques, Chirac, Jospin et même Séguin, ont mis l'accent sur l'unité nationale profonde inter-ethnique et inter-culturelle qui s'est manifestée massivement lors du Mondial autour des tricolores que ce soit l'équipe ou le drapeau.

On a vu des jeunes Noirs, des jeunes Beurs crier « *on a gagné !* » en agitant le drapeau tricolore.

Cette victoire était celle d'une équipe, multi-ethnique aussi, puisque dix sur vingt deux des joueurs, s'ils étaient de nationalité française, puisque c'est obligatoire pour faire partie de l'équipe nationale, n'étaient pas originaires de l'Hexagone. A tel point que certains journalistes ont écrit qu'au-delà d'une victoire des Bleus-Blancs-Rouges, ce fut aussi une victoire des Blacks-Blancs-Beurs. Jospin a lui-même repris la formule.

Tout cela est vrai mais tout cela ne saurait faire oublier cependant que le sport, tout le sport professionnel, est une grosse histoire d'argent.

Il y a les sponsors, comme chacun sait, mais ce n'est pas tout. Lorsque Bouygues investit pour construire le stade de France, ce n'est pas pour l'intérêt dit national, mais pour les intérêts de ses actionnaires.

Et puis les chômeurs blacks, blancs, beurs auraient tort de croire que l'unanimité nationale qui s'est manifestée ainsi deux jours avant le 14 juillet, pouvait changer quelque chose dans le pays.

D'ailleurs, ce 14 juillet, Chirac a profité de l'occasion pour réaffirmer qu'il n'était pas question de régulariser tous les sans-papiers qui en avaient fait la demande et que ceux qui ne seraient pas régularisés seraient expulsés. Voilà la réponse du chef de l'État à tous ceux qui espéraient que la victoire des « Bleus » allait marquer un changement de politique et le début d'une intégration réussie.

Bien des peuples coloniaux qui se sont battus en 1914-1918, en 1939-1945 ou même en Indochine ou en Algérie avaient cru aux vertus des médailles tricolores qu'on leur avait remises, mais cela ne leur a donné ni travail ni même considération.

Demain, les lampions éteints, les travailleurs menacés par les plans sociaux et les licenciements, les chômeurs, ceux qui sont contraints de vivre avec les minima sociaux, les sans-logis ou les sans-papiers, ne verront pas leur sort changer. Et c'est au nom du drapeau tricolore que les hommes politiques continueront à justifier l'exploitation et le sort qui est fait aux exploités.

Non, il n'y a pas d'unité nationale. Car il y a d'un côté ceux qui exploitent les autres et d'un autre côté ceux qui sont exploités et victimes du système, qu'ils soient blacks, blancs ou beurs. Et le drapeau tricolore, s'il arrive de temps en temps à masquer les classes sociales derrière une fausse unité, est un paravent pour le patronat, la bourgeoisie et ceux qui profitent de ce système économique.

En fait, cette unité nationale ne sert que la bourgeoisie.

ISF

LA GAUCHE NE TOUCHE PAS AUX PATRONS

La polémique au sein des composantes du gouvernement pluriel à propos de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) concernant la taxation des biens professionnels, est révélatrice de la veulerie des socialistes mais aussi à leur traîne de celle de leurs partenaires gouvernementaux et plus particulièrement celle des dirigeants du PCF.

Pour justifier le fait qu'il ne fera pas entrer les machines, les bâtiments, bref les entreprises dans le calcul de l'ISF, Jospin a répété que, puisque « *la croissance repart, les emplois se créent (!), les chefs d'entreprise investissent... Il faut faire attention à cela...* ». Bref il ne faut rien demander aux patrons sous prétexte qu'ils tiennent en main les manettes de l'économie et qu'eux seuls disposeraient du pouvoir d'augmenter ou de ralentir cette croissance.

De même qu'hier et avant hier, quand on prétendait que cette économie n'allait pas bien, ce qui ne veut pas dire que les profits se portaient mal, il ne fallait pas s'attaquer à eux, aujourd'hui ils ne faut pas les effrayer pour qu'ils n'aillent pas.placer leurs capitaux ailleurs, dans d'autres pays ou dans d'autres activités.

Robert Hue, le dirigeant du PCF, ne dit pas autre chose dans les nouvelles propositions qu'il se prépare à faire concernant l'ISF, propositions que *L'Humanité* du 15 juillet signale dans un entrefilet. Mettant encore un peu plus de l'eau dans son vin, pourtant déjà bien coupé, Hue précise : « *Il ne faut pas frapper par l'impôt le bien professionnel s'il sert à l'investissement et à l'emploi* » et se déclare favorable, dans ce cas, « *à des exonérations massives* ».

Mais sur quelle planète, ou plutôt dans quelle bulle vivent donc Hue et ses homologues de la direction du PCF. Dans une bulle gouvernementale qui les empêche de voir (en réalité ils voient très bien mais font semblant) que les patrons, quand ils achètent des actions, des entreprises, prétendent qu'ils investissent alors qu'en fait ils spéculent. Et puisqu'ils investissent, ils devront, selon Hue être détaxés « massivement ». Par ailleurs, depuis quand l'investissement est-il synonyme de création d'emploi ? Dans la quasi-totalité des cas, il signifie au contraire leur diminution. Il signifie accélération des cadences et de la productivité pour mieux rentabiliser les capitaux investis. Disons le, c'est une grossière mystification que de prétendre que les investissements peuvent servir à la fois les intérêts des patrons et ceux des travailleurs.

Dans cette affaire on constate que Hue n'est pas assis entre deux chaises, comme on le dit parfois, mais bien plutôt solidement campé dans un fauteuil ministériel par Gayssot interposé.

Le gouvernement à l'unisson fait un nouveau signe fort au patronat qui l'a reçu cinq sur cinq. Mais pour atténuer l'impression déplorable, parfaitement fondée, que le gouvernement se couche une fois de plus devant les patrons, ses partisans expliquent qu'ils vont agir de façon à « *augmenter le rendement de cet impôt et introduire un peu de justice fiscale* ». Il faudrait que l'ISF produise quinze milliards au lieu des dix qu'il rapporte actuellement, disent-ils. De toute façon, ce serait dérisoire. A la fois si on compare ces sommes aux fortunes des riches, mais aussi si on les compare à ce que coûte le RMI (plus de 30 milliards) que les recettes de l'ISF sont censées financer.

Mais, et c'est le plus significatif, les ministres et leurs porte-parole ne disent rien sur la façon dont ils empêcheraient les riches de se soustraire à cet impôt, comme ils savent le faire à chaque fois.

Ils ne le disent pas, parce qu'ils ne veulent pas s'en prendre à eux, c'est évident. Ils ne veulent rien faire, et même ne rien dire qui leur fasse peur.

Daniel NECKER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

MAIS Y SONT OÙ ? MAIS Y SONT OÙ... LES ENFOIRÉS ?

Qui a donc gagné la coupe du monde ? Zinedine Zidane ? Youri Djorkaeff ? Lilian Thuram ? Vous n'y êtes pas. Si vous avez suivi un peu les derniers matchs de l'équipe de France, c'est le tandem Chirac-Jospin, celui qui joue à l'avant-centre... dans les tribunes d'honneur.

Que dimanche, la victoire de l'équipe de France ait précipité dans la rue des millions de supporters, y compris des tout neufs, qui ne se sont découvert une passion pour le foot que depuis quelques jours, voire quelques heures, rien que de normal. Après tout la victoire de n'importe quel club de n'importe quel village dans n'importe quel championnat est l'occasion de faire la fête. Et cette équipe, c'est vrai, est bien sympathique dans sa diversité, des boules à zéro de Barthez et Lebœuf aux cheveux longs de Petit et Dugarry en passant par les crinières crépues de Karembeu et Desailly.

Ce qui est moins sympathique en revanche, c'est le déluge de tricolore dont on nous abreuve. Car le déferlement de drapeaux de dimanche soir avait été annoncé et préparé, par les médias comme par les politiciens, même si ceux qui les brandissaient n'avaient sans doute pas conscience de la manœuvre. Mais nos gouvernants savent fort bien comme tous les gouvernants du monde que le sport est un bon moyen d'exacerber le chauvinisme... et de faire l'unité du bon peuple autour d'eux.

La preuve : la ridicule compétition entre Chirac et Jospin, à qui sera le premier à se précipiter pour faire des bisous aux joueurs victorieux, voire à échanger son costard-cravate pour un maillot bleu et se rendre, sous l'œil des télés évidemment, dans les vestiaires.

Ça a paraît-il payé : jamais les deux lascars n'ont été aussi haut dans les sondages. Ils ont quand même un souci à se faire. Ici ou là, la foule en liesse a commencé à lancer un nouveau slogan « Aimé Jacquet, président ». Heureusement que le sélectionneur de l'équipe de France a annoncé son intention de quitter son poste. S'ils sont virés de leur place actuelle, premier ministre ou président de la République pourront toujours postuler à la succession.

Certes tous les politiciens ont souligné que l'équipe était à l'image nouvelle du pays : black-beur-blanc. (Tous sauf un : Le Pen préfère faire oublier ses déclarations imbéciles d'il y a peu, quand il regrettait qu'il y ait trop « d'étrangers », entendez d'immigrés ou de fils d'immigrés, dans l'équipe nationale).

Mais la composition de l'équipe de France n'est invoquée que pour vanter les prétendues capacités d'intégration de la France. La soi-disant ouverture sur le monde ne fait que recouvrir la prétention franchouillarde.

Capacités d'intégration ? En ce moment même une trentaine de personnes, après de nombreuses autres, font la grève de la faim pour obtenir des papiers et le droit d'exister légalement dans ce pays où elles vivent, travaillent ou ont une famille. Elles sont les porte-parole de dizaines de milliers d'autres à qui on refuse toujours ce droit. Chirac a appuyé les lois Pasqua-Debré durcissant la répression contre les immigrés. Jospin, malgré ses promesses avant son élection, n'a pas révoqué ces mêmes lois. Ils se footent de nous.

Oui, il y a une équipe de foot, sympa, diverse mais solidaire, et qui mérite d'être supportée (même si ces joueurs, aussi humble que soit leur origine, gagnent des millions et évoluent dans un autre monde que celui de leurs supporters payés au SMIC ou à peine plus). Mais pourquoi pour cela faudrait-il s'unir derrière Chirac ou Jospin au nom de la France ?

En France, il y a d'un côté les opprimés, comme les sans-papiers, et les exploités, l'immense majorité des salariés, et de l'autre les exploiteurs et leurs valets, politiciens ou commentateurs de télé, tous chargés de cultiver le patriotisme et le nationalisme qui embrouillent et enfument les esprits.

Mais les jeunes, blancs, noirs, bruns, jaunes, ou les moins jeunes, qui emportés par leur enthousiasme pour les exploits de « Zizou » arboraient le drapeau tricolore, ne mettront pas longtemps à voir les injustices et les inégalités que celui-ci peut couvrir. Les mauvais coups que préparent Jospin et Chirac eux-mêmes suffiront à ouvrir les yeux.

Editorial des bulletins *l'Etincelle* du lundi 13 juillet 1998, publiés par la Fraction

Leur société

Sans-papiers

UNE COMMISSION QUI DOIT OBÉIR

Le ministre de l'Intérieur Chevènement a mis en place le 9 juillet la « Commission consultative chargée d'accompagner le réexamen des dossiers de régularisation des sans-papiers ». A cette occasion Chevènement a tenu à mettre les points sur les « i » : il ne s'agit que d'« *accompagner le réexamen* » de ces dossiers, pas de remettre en cause les critères de régularisation appliqués jusqu'à présent, et encore moins, bien sûr, pas même à titre consultatif, la politique du gouvernement vis-à-vis des immigrés.

La loi, c'est la loi tient à faire savoir le flic en chef. « *Il ne s'agit pas pour vous d'explorer l'ensemble des questions d'application de la circulaire mais seulement celles que posent les recours dont je suis saisi* », a précisé Chevènement. Pas question donc pour les supposés « sages » de la Commission d'examiner d'autres recours que ceux que les services du ministre voudront bien prendre en considération et leur transmettre. Non seulement l'avis de la commission reste purement consultatif mais Chevènement tient à ce qu'elle ne s'exprime que ce sur quoi il lui demandera son avis – et surtout sur rien d'autre.

Pas question non plus que la commission pousse son « réexamen » jusqu'à entendre l'avis de n'importe qui. « *S'agissant des interlocuteurs que vous pourrez entendre, il me paraît opportun que vous les choisissiez soigneusement* » a précisé Chevènement. Sont visés, en particulier, ceux qui, selon les mots du ministre, cherchent à « *conseiller le gouvernement, voire lui adresser des injonctions sur la conduite à tenir* ». On ne peut être plus clair. Aux yeux du ministre, il serait particulièrement malvenu de la part des « sages » d'entendre l'avis des porte-parole des sans-papiers dont les revendications font sans doute partie des « *injonctions* » qu'il a tant de mal à supporter !

Chevènement n'a pas oublié son passage au ministère des armées. Une commission, oui, parce qu'il faut bien avoir l'air de lâcher un peu de lest du côté des électeurs de gauche que la politique anti-Immigrés du gouvernement choque. Mais il faut que cette commission marche au pas et remplisse le rôle qu'on lui a assigné : c'est-à-dire de donner sa caution à la politique menée et rien d'autre, une politique qui, en plus d'un an d'activité, a conduit à « régulariser » 70 000 demandeurs... mais pour un an seulement, sur les 145 000 demandes déposées !

LA LUTTE DES SANS-PAPIERS CONTINUE

Face à l'attitude du gouvernement, les sans-papiers ont décidé de continuer à faire entendre leur colère et à défendre leurs droits. Alors que la grève de la faim de 29 des leurs durait toujours au temple des Batignolles, une manifestation de soutien à leurs revendications a eu lieu le 12 juillet, à la sortie de la grand'messe de la Coupe du monde, sur le parvis de la basilique de Saint-Denis. A environ 300, nous avons manifesté en brandissant des cartons rouges aux cris de « *Jospin, Chevènement, carton rouge* », « *Debré, Chevènement, même droit, même combat* », ou encore « *Des papiers pour tous* ».

Les sans-papiers ne désarment pas. Ils ont raison car seul le langage de la lutte peut faire reculer ce gouvernement.

– UN ELF MADE MAN –

Après les chaussures à 11 000 F offertes par Mme Deviers-Joncour avec une carte bleue créditée par ELF, après avoir mis en évidence les grands besoins de liquidités de Roland Dumas, l'enquête sur le groupe pétrolier Elf continue de soulever (légèrement) le voile sur des pratiques peu avouables de ses dirigeants.

Ainsi, un certain Alfred Sirven, ancien directeur des affaires générales d'Elf, aurait vu ses différents comptes en banque suisses (quinze !) crédités entre 1989 et 1993 d'un milliard de francs. D'après le juge suisse qui a levé le lièvre, le tout est organisé pour que l'origine des fonds reste mystérieuse. Il faut préciser que M. Sirven, bras droit du PDG d'alors, Le Floch-Prigent, est visé par un mandat d'arrêt international. Il y a du beau monde dans les milieux patronaux français et leur entourage !

Avec de tels moyens, on comprend que le personnage ait eu des goûts de luxe, et qu'il ait par exemple acheté pour 35 millions de francs de bijoux chez Cartier (c'est la somme que gagnerait un smicard en... près de cinq siècles). Ce monsieur a tout l'air d'un escroc. Mais le plus scandaleux, c'est qu'un quidam quelconque, bien fortuné toutefois, puisse ainsi se payer une telle panoplie d'or et de diamant, sans que cela ne paraisse inhabituel au bijoutier, ni surtout à ceux qui nous expliquent que les chômeurs sont trop exigeants lorsqu'ils réclament que l'on revalorise les minima sociaux, ou qui s'indignent et accusent les salariés de faire preuve d'égoïsme lorsqu'ils revendiquent de meilleurs salaires ou encore qu'ils s'opposent aux suppressions d'emploi.

Sirven aurait déclaré : « *Je les tiens tous. Je peux faire sauter la République* ».

Comment se fait-il que dans un régime qui, explique-t-on à nos jeunes têtes blondes dans les cours d'instruction civique chers à Chevènement, serait un modèle de transparence et de démocratie, un seul louche individu détienne des secrets qui pourraient faire sauter la baraque ? Y aurait-il derrière ces somptueux cachets distribués à ces individus, des cachotteries quelque part ? C'est clair comme du pétrole.

Bernard LASCOT

Loi contre l'exclusion

OU COMMENT IL N'EST TOUJOURS PAS INTERDIT D'EXCLURE !

LO

Le texte de loi contre l'exclusion présenté par Aubry a été adopté jeudi 9 juillet par l'Assemblée nationale. Pour l'essentiel, il s'agit d'une série de mesures sans grande nouveauté qui ne permettront pas plus que les précédentes de résoudre le problème de la pauvreté.

Les CES (contrats-emploi-solidarité) s'adresseront dorénavant plus particulièrement aux chômeurs de longue durée, aux jeunes de moins de 26 ans ayant des difficultés particulières et aux chômeurs de plus de 50 ans ; les CEC (contrats-emploi-consolidés), qui sont censés faire suite à un CES pour une durée plus longue, devraient eux aussi s'adresser à ces mêmes catégories de chômeurs. Mais si le nombre de ces derniers doit passer de 30 000 à 200 000 en l'an 2000, le nombre des CES, lui, doit passer de 500 000 cette année, à moins de 430 000 en 1999.

La loi met également en place des « Trajectoires d'accès à l'emploi » (Trace) censées permettre l'insertion de 60 000 jeunes défavorisés d'ici à l'an 2000, par le biais de stages et de contrats aidés. Même dans l'hypothèse la plus favorable, cela ne représente qu'une goutte d'eau face à l'océan des jeunes cherchant un emploi, et encore moins en regard des 7 millions de chômeurs et précaires que compte ce pays.

En ce qui concerne le surendettement, la loi définit un « reste à vivre » devant être laissé à la personne endettée après saisie, ne pouvant être inférieur aux 2 138 francs mensuels du RMI. Cela ne fait que mettre l'accent sur l'ignominie de la situation antérieure, sans pour autant permettre – avec 2 138 francs par mois ! – de sortir de l'exclusion.

Pour montrer qu'il faisait quelque chose le gouvernement a institué une taxe sur les logements inoccupés depuis au moins deux ans (seulement dans les grandes agglomérations) et donné le droit aux préfets de s'opposer à une expulsion. C'est d'ailleurs surtout ces deux points qui ont suscité l'opposition des députés de droite, tant le reste de cette loi est dans la continuité de celle préparée par Juppé avant la dissolution de l'an passé.

Peut-être certains parmi les plus démunis se sentiront-ils un peu moins étranglés qu'auparavant avec cette loi. Mais il n'en reste pas moins que rien n'est fait contre cette machine à exclure perpétuelle qu'est la société capitaliste, ni pour interdire les licenciements, principale cause du chômage et de l'exclusion qui en découle, en commençant par ceux occasionnés par les entreprises qui font des profits.

Jacques VENNES

Tribunaux de commerce

LA LOI DU PLUS RICHE

Une récente enquête parlementaire a levé un coin de voile sur le fonctionnement des tribunaux de commerce, qui règlent les litiges entre patrons, ou encore la liquidation et la reprise des entreprises en faillite. Cette « justice consulaire », comme on l'appelle, est une institution entièrement dirigée et financée par le patronat ; les juges sont choisis par les patrons parmi leurs pairs, et les tribunaux sont financés par les chambres de commerce et d'industrie ou les entreprises elles-mêmes, quand ce ne sont pas par les pots-de-vin des patrons qui passent en jugement.

Signalant au passage la corruption générale dans laquelle baignent les tribunaux de commerce (pratique des « enveloppes » d'argent remises de la main à la main, mises en redressement frauduleuses d'entreprises pour favoriser leur rachat par un patron proche, voire par un prête-nom du patron-juge), le rapport d'enquête parlementaire préconise une réforme de la justice consulaire. Les tribunaux de commerce, qui sont l'endroit où les patrons, petits et grands, règlent leurs comptes entre eux, fonctionneraient mal, même de leur point de vue. Et si une commission de députés s'en alarme, c'est au nom des patrons qui ont moins les faveurs de la mafia consulaire, et arrivent plus difficilement à se faire entendre d'elle.

On voit que les patrons, eux, ont droit à leurs institutions propres dans cette société, et ils affublent du nom de justice leurs sombres magouilles. Mais s'ils y règlent entre eux leurs affaires douteuses, dans un sacro-saint secret, c'est toujours sur le dos de leurs salariés, des travailleurs. Ainsi les margoulins de la confection textile parisienne sont passés experts dans l'art de la mise en faillite artificielle de leurs sociétés, les rouvrant immédiatement sous une nouvelle enseigne pour bénéficier des aides publiques à la « création d'entreprise », et pour licencier au passage, et sans indemnités, les salariés dont ils n'ont plus besoin. Et c'est bien sûr vrai aussi des plus grands patrons, à la tête de « respectables » sociétés : pour réduire leurs effectifs salariés, les groupes Renault et PSA n'eurent qu'à arrêter de payer les véhicules que produisait pour leur compte leur filiale commune Chausson ; devant l'énorme trou financier ainsi créé, Chausson fut mise en faillite, et des milliers d'emplois supprimés. Toutes ces arnaques sont parfaitement tolérées, et même protégées par l'arsenal juridique que la société capitaliste a construit pour ses patrons, notamment autour des tribunaux de commerce.

La gestion de l'économie par la bourgeoisie est ruineuse pour la société. Les travailleurs, les consommateurs à qui elle fait payer, à l'abri des regards mais en toute légalité, ses escroqueries à grande échelle devraient avoir le droit de connaître la manière dont les patrons gèrent leur système. Le contrôle des travailleurs, notamment sur les comptes des capitalistes, de leurs entreprises et de toute l'économie, est un besoin urgent.

Frédéric PONTHIAS

ÇA VA MON TRÉSOR ?

La trésorerie des entreprises n'a jamais été aussi florissante, selon une enquête de l'INSEE auprès des industriels. Et le bénéfice avant impôt de l'ensemble des entreprises devrait progresser de 5,7 % cette année, en plus des 5 % l'an passé.

Mais, pour les salariés, voilà ce que prévoit l'Union des Industries Métallurgiques et Minières : les 35 heures avec annualisation renforcée des horaires, aucune embauche, et la baisse éventuelle des salaires ! On est volé par des milliardaires, qui veulent nous voler davantage. Il faut assurer l'autodéfense des salariés.

OR NOIR

Le prix du pétrole brut a beau baisser, on n'en voit quasiment pas l'effet. Évidemment la part des taxes (80 %) est si forte, et la baisse – plus ou moins répercutée – ne porte que sur le reste. Cependant si vous êtes un industriel utilisateur de pétrole, vous allez y gagner des millions.

Il vaut mieux être un gros pétrolier qu'un petit automobiliste…

COUREURS AUX HORMONES

Le soigneur de l'équipe Festina, qui s'est fait pincer avec 400 flacons de produits dopants aux hormones, a eu beau prétendre que c'était pour sa propre consommation (avant d'accuser ses patrons…), il est évident que bien des cyclistes sont élevés comme des veaux aux hormones.

Ces produits dopants et toxiques sont fabriqués par de grands labos pour des équipes sponsorisées par de grandes marques qui brassent et gagnent des milliards, pendant que les sportifs risquent d'y laisser leur santé ou leur peau…

Irlande du Nord

UN MEURTRE IGNOBLE DE PLUS

Trois enfants, trois frères qui avaient à peine atteint leur dixième année, sont morts brûlés vifs, le 12 juillet en Irlande du Nord, après qu'un commando de nervis appartenant à l'extrême droite protestante eut mis le feu à leur maison.

Pourquoi ce meurtre ignoble ? Parce que dans le village protestant, plutôt aisé, de Ballymoney, le fait que la mère de ces enfants soit née d'un père catholique et d'une mère protestante en avait fait une paria aux yeux d'un petit nombre de bigots excités.

L'Irlande du Nord a vu malheureusement bien d'autres ignominies. Outre bon nombre des 3000 morts assassinés au cours des trente dernières années à cause de leur origine familiale – catholique ou protestante – des dizaines de milliers de familles ont été chassées de leur quartier au fil des années, à coup de cocktails molotov ou d'armes automatiques. Le plus souvent leur seul tort était d'être issues d'un milieu catholique et d'habiter un quartier protestant, ou parfois, plus rarement, l'inverse. Sans parler des dizaines d'hommes et de femmes abattus pour avoir eu des relations amoureuses avec un membre de la communauté « adverse ».

Aujourd'hui, l'accord de paix signé à Belfast le 10 avril dernier, est censé mettre fin à ce qui peut paraître être une guerre de religion d'un autre âge. Sauf que justement, dans cet affrontement fratricide, la religion n'est, et depuis bien longtemps, qu'un prétexte.

Sans doute est-ce au nom du protestantisme qu'a été commise la vague d'attentats de ces dernières semaines. Mais les quelques milliers d'individus qui participent aujourd'hui aux marches anticatholiques, et les quelques centaines d'assassins qui se livrent à des exactions du type de celle de Ballymoney, défendent en réalité une toute autre cause.

Pendant des siècles la couronne anglaise a occupé l'Irlande, tandis qu'aristocrates et bourgeois britanniques pressuraient sa population, jusqu'à lui imposer la famine et l'émigration forcée. Et pour contenir les soulèvements répétés des Irlandais, en majorité catholiques, l'occupant anglais a fait des sectes protestantes et de leurs institutions, des instruments de sa domination.

De ces siècles d'oppression il reste encore cette minorité de bigots enragés, issus surtout de la petite bourgeoisie, prêts à tout pour défendre non pas leurs convictions, mais leur rôle d'auxiliaire de la domination britannique et les quelques privilèges qu'ils en tiraient – qui leur permettaient de se maintenir à quelques coudées au-dessus de la pauvreté générale engendrée par le capital anglais.

Aujourd'hui cette minorité s'oppose aux plans de ses anciens maîtres qui voudraient se désengager du bourbier irlandais.

Pourtant, quand il s'agissait de faire donner la troupe contre la population des quartiers pauvres, catholiques ou même protestants, ou de recourir à des mesures d'exceptions telles que l'internement, l'État britannique ne s'est jamais gêné dans le passé. Mais aujourd'hui les forces pléthoriques de son armée et de sa police semblent paralysées face à cette extrême droite protestante. Car justement à cause du rôle qu'elle a joué dans le passé, cette minorité bénéficie de complicités jusque dans les plus hautes sphères de l'État, de sa police, de son armée et de la classe politique.

Or il n'est pas question pour Blair de faire le ménage dans les rangs de l'appareil d'État et des politiciens. Car c'est justement sur eux qu'il compte pour maintenir l'ordre et imposer son règlement politique à la population d'Irlande du Nord. Il laisse donc pourrir la situation, quitte à faire de temps à autre des concessions à la surenchère des bigots, pour leur offrir une porte de sortie. Mais en attendant, cette politique-là, qui a d'ailleurs été celle de tous les gouvernements britanniques qui l'ont précédé, ce sont ces trois enfants de Ballymoney, et toutes les autres victimes des exactions de l'extrême droite protestante qui la paient avec leur peau.

François ROULEAU

États-Uni

Le 5 juin dernier, 3 400 membres du Syndicat de l'Automobile UAW de l'usine de Flint (Michigan) sont partis en grève. Une semaine plus tard, ils étaient rejoints par les 5 800 travailleurs de l'usine de pièces détachées Delphi Est. La direction décidait de lock-outer plusieurs secteurs ou de restreindre la production, par manque de pièces dans 36 usines du groupes dispersées aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Courant juin, 24 usines américaines étaient fermées et le chômage technique touchait alors 122 000 salariés, tandis que GM perdait l'équivalent de 3 milliards de francs par semaine. Actuellement, 26 usines sont touchées par le lock-out, soit 162 000 travailleurs.

Le conflit a éclaté à la suite d'une promesse non tenue par la direction. Lors d'une négociation avec le syndicat UAW pour obtenir des concessions sur les

Indonésie

RÉVOLTANT

L'Indonésie, plus précisement la population laborieuse et pauvre qui la peuple majoritairement, continue à payer cher les conséquences de la crise financière qui l'a touchée.

Les experts estiment qu'un quart de la population indonésienne (58 millions de personnes) risquerait de passer sous la barre du seuil de pauvreté ; soit plus du double par rapport au début de la crise.

Les causes de cette misère sont la corruption du régime, l'enrichissement de la famille Suharto (évalué à 16 milliards de francs) et de ses fidèles soutiens comme le nouveau dirigeant Habibie. Mais surtout le pillage des matières premières du pays par les trusts comme Total pour le gaz.

Pour maintenir la position des riches indonésiens, pour garantir les conditions d'exploitations de ces trusts, les gouvernants actuels, issus de la dictature précédente, ne proposent rien d'autre que d'inciter les pauvres à continuer à faire des sacrifices.

C'est ainsi que Jusuf Habibie, ancien ministre du dictateur Suharto a déclaré sans vergogne qu'il suffirait que 150 millions d'indonésiens jeûnent deux jours par semaine pour « *économiser ainsi les 3 millions de tonnes de riz importées par an* ». Il a ajouté que le jeûne « *améliore la circulation sanguine et permet de mieux se concentrer sur ses aspirations* ».

À force « d'aider » de la sorte la population indonésienne à « se concentrer sur ces aspirations », Habibie et ses semblables arriveront bien à transformer ces aspirations en révolte, et pourquoi pas en révolution. Ils l'auront bien cherchée !

Claire FLAMMARD

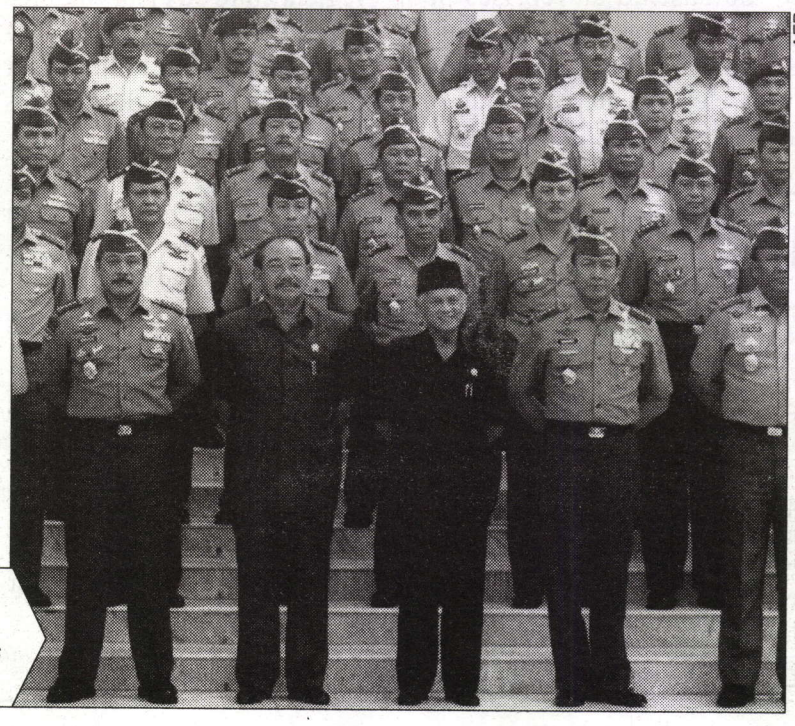
AFP

le nouveau dictateur au milieux de l'État-major. Va t-il demander aux militaires de jeûner aussi ?

Espagne

B
DES ENTI
ET PLAN
RÉDUCTI
D'EFFECT

En Espagne, le ministre de l'Industrie du gouvernement de droite du Parti Populaire, Josep Piqué, a annoncé mi-juin un plan de restructuration pour les Chantiers Navals publics Bazan, consacrés

40 JOURS DE GRÈVE CHEZ GENERAL MOTORS

normes de travail, et tandis que l'usine obtenait une ristourne fiscale de la ville de Flint, GM avait promis d'investir près de 2 milliards de francs pour remettre à neuf une usine devenue vétuste.

Au lieu de cela, alors que les concessions syndicales avaient permis d'augmenter la production de 25 %, GM a transféré secrètement une partie de la production de Flint vers des usines où les salaires sont plus bas.

GM a pris prétexte de la concurrence de Chrysler et Ford, ainsi que celle des constructeurs étrangers. En fait, GM se plaint non pas de ne plus faire de profits mais d'en faire moins que ses concurrents. Aussi, GM entend maintenant réduire les effectifs et faire réaliser la même quantité de travail, et même plus, par encore moins de travailleurs.

Les dirigeants syndicaux de l'UAW de l'usine de Flint n'ont pas contesté les raisons de GM. Ce qu'ils souhaiteraient, eux, c'est d'être associés aux décisions de la direction, soit en siégeant au Conseil d'administration de GM, comme cela se fait déjà chez Chrysler (sans que cette présence syndicale empêche les mauvais coups contre les travailleurs) ou comme chez Ford où la direction informe les syndicalistes de ses décisions.

Les dirigeants de l'UAW ne proposent aux travailleurs de GM que de s'en tenir à la politique syndicale des concessions, qui a déjà conduit à la disparition de centaines de milliers d'emplois.

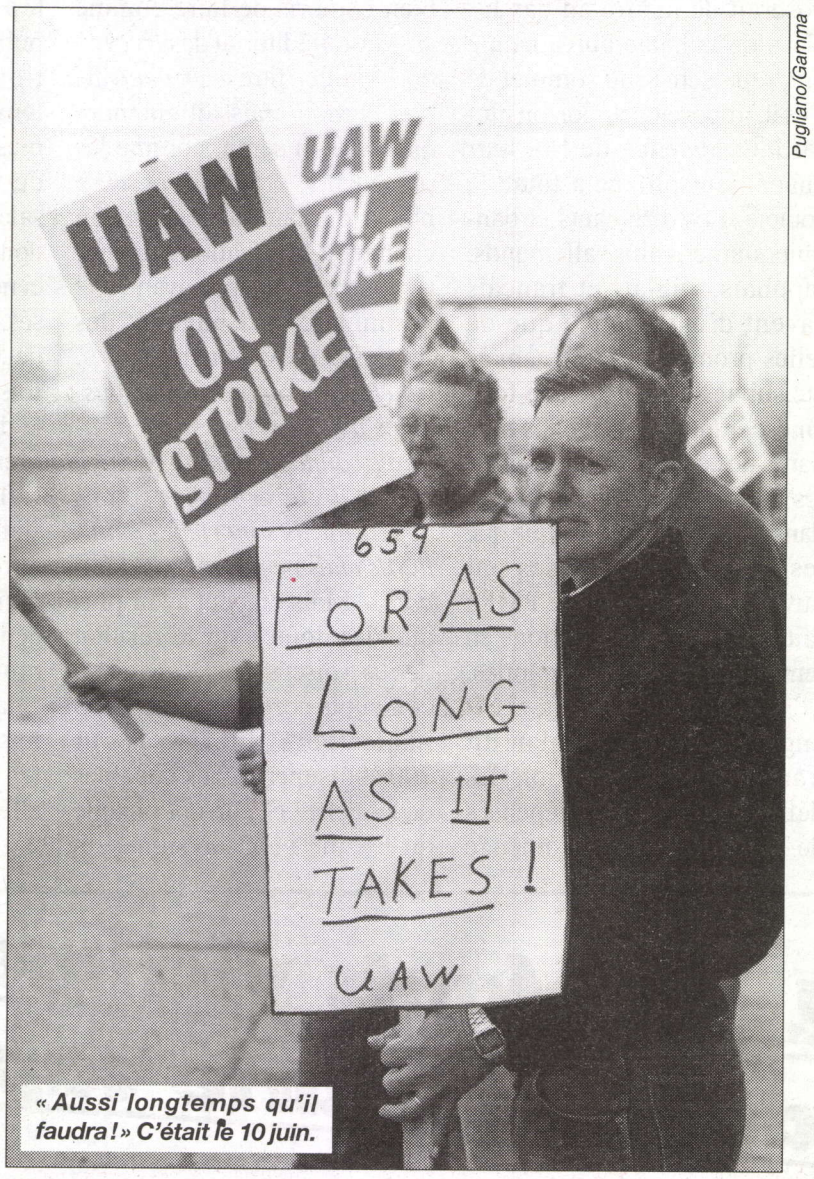

Pugliano/Gamma

« Aussi longtemps qu'il faudra ! » C'était le 10 juin.

Le résultat de cette politique c'est qu'il y a vingt ans, on comptait 520 000 travailleurs chez GM, il en reste 224 000. Et GM ne veut pas en rester là. Les porte-parole des actionnaires estiment que GM, qui a licencié 62 000 personnes depuis 1992, doit en licencier 50 000 de plus pour que sa productivité, donc sa profitabilité, se hisse au niveau de ces concurrents. C'est d'autant plus choquant que, l'an dernier, GM a réalisé 36 milliards de francs de profits et dispose d'un trésor de guerre de près de 80 milliards de francs. Car si la part de marché de GM a reculé, de 45 % il y a vingt ans, à 31 % aujourd'hui, il reste le n°1 de l'automobile aux Etats-Unis.

Pour Gerald Knechtel, son vice-président, la grève est « illégale ». Il a menacé de fermer certaines de ses usines. La direction a multiplié les pressions sur les travailleurs, grévistes ou pas. Elle est intervenue auprès d'une caisse de chômage pour que les travailleurs lock-outés ne puissent toucher les allocations auxquelles ils avaient droit. Et elle menace de ne plus payer ce qu'elle doit en matière d'assurance-maladie aussi bien aux grévistes qu'aux lock-outés. La direction de GM pourrait avoir recours à la justice.

Ce conflit vient après de nombreux autres et dans un contexte marqué par le recul des syndicats. Depuis 1983, la syndicalisation aux Etat-Unis n'a cessé de régresser. A cette date, elle représentait encore 20 % de salariés (contre 35 % à son zénith en 1955). Aujourd'hui, elle est inférieure à 10 %. Comme GM, les grandes entreprises où existent des syndicats ont licencié de nombreux travailleurs pour sous-traiter de plus en plus d'activités à de petites entreprises sans syndicat.

Pour l'instant, une minorité seulement des grandes entreprises, tel Caterpillar, seraient pour se débarrasser de la présence officielle des syndicats. Jusqu'à présent les géants de l'auto, y compris GM, ont montré qu'ils étaient pour la concertation sociale, pour autant que leurs exigences de flexibilité soient acceptées et qu'il n'y ait pas de conflits graves.

Ces chefs d'entreprise peuvent changer d'avis, mais ils peuvent aussi estimer que pour le moment l'UAW, connu autrefois pour avoir dirigé quelques-unes des grèves les plus déterminées, n'a finalement pas conduit une seule grève ne serait-ce qu'à l'échelle d'une seule grande compagnie depuis les huit jours de grève, assez symboliques, chez Chrysler en 1985.

Mais il faut bien constater que, jusqu'à présent, dans aucun des conflits importants de ces dernières années, les directions syndicales n'ont souhaité élargir les mobilisations existantes, pas plus d'ailleurs qu'ils n'ont essayé de s'opposer sérieusement aux attaques contre les travailleurs américains. Et, pour le moment, le conflit engagé chez GM ne paraît pas faire exception.

Jacques FONTENOY

ÉNÉFICES REPRISES S DE ONS IFS

essentiellement – bien que non exclusivement – à la construction navale militaire, qui compte différents établissements en Espagne. Il s'agit là d'une nouvelle attaque du gouvernement de droite contre les travailleurs des chantiers navals en général, qui s'inscrit dans une politique mise en place par les gouvernements socialistes, dès les années 1980.

Ce plan implique la suppression de 2 517 emplois sur 7 500 travailleurs, soit l'élimination de 33 % du personnel, en recourant à des mises à la retraite anticipée et à différentes mesures incitatives au départ. En outre, le plan prévoit d'augmenter la flexibilité, en développant la polyvalence et le recours aux contrats provisoires ou à la sous-traitance, ce qui est une pratique générale dans le reste des chantiers navals. Le gouvernement va dépenser plus de 2 milliards de francs pour réduire les effectifs. On n'investit pas pour créer des emplois ou pour améliorer les techniques, mais pour licencier.

Cette restructuration n'est pas un phénomène nouveau. L'entreprise publique des Chantiers Navals Espagnols, consacrée à la construction civile, comptait 32 000 travailleurs en 1984. Elle n'en comptait déjà plus que 10 500 en 1995, année pendant laquelle le gouvernement socialiste d'alors avait procédé à une nouvelle réduction d'effectifs de 3 000 personnes sans atteindre son objectif : fermer complètement les établissements de Cadix et Séville.

Les conditions de travail se dégradent peu à peu. Les conditions de sécurité s'aggravent en même temps que s'accélèrent les cadences et qu'augmentent de façon spectaculaire le nombre des travailleurs en contrats provisoires ou en sous-traitance qui, à certains moments, sont aussi nombreux que les travailleurs en fixe. Les 1 000 travailleurs des chantiers de Séville qui ne sont pas en fixe font des journées de travail qui, dans certains cas, dépassent 16 heures par jour. Actuellement le gouvernement a supprimé les aides publiques destinées aux Chantiers et envisage de procéder, comme dans d'autres entreprises publiques anciennes, à une privatisation qui pourrait s'accompagner d'une nouvelle réduction d'effectifs, voire de la fermeture de certaines unités de production qui seraient la proie des spéculateurs.

Les Chantiers Navals Bazan ne sont pas un cas isolé. L'entreprise de tabac, Tabacalera envisage aussi de procéder à une réduction d'effectifs de 850 personnes dans l'immédiat, et de 1600 dans les quatre ans à venir, alors que l'entreprise a fait l'an passé autour de 800 millions de francs de bénéfices. Dans l'électricité, ENDESA projette de supprimer 12 000 emplois d'ici 2006, sur un total de 23 000 travailleurs, et envisage de procéder dès cette année à 3200 licenciements alors qu'elle a réalisé, en 1997, près de 7 milliards de bénéfices. C'est la même chose avec Telefonica qui, malgré ses millions de bénéfices, veut supprimer dès cette année près de 10 000 emplois (14 % des effectifs) et 20 000 d'ici l'an 2000.

Pendant des années, les gouvernements de gauche comme de droite ont imposé le gel des salaires en expliquant que c'était la seule façon de créer des emplois. Et pourtant, les licenciements ne cessent de se multiplier, et précisément dans les entreprises qui font des bénéfices. Il est clair que les sacrifices qu'on impose aux travailleurs ne sont pas un remède contre cette énorme catastrophe qu'est le développement du chômage en Espagne, et sont simplement là pour assurer aux capitalistes d'énormes bénéfices.

B.S.

Russie

TOUJOURS LA CRISE, ET UN NOUVEAU « CRÉDIT DU SIÈCLE »

Le 13 juillet, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale auraient décidé d'accorder plus de 22 milliards de dollars de crédit à la Russie. Dépassé le prêt de 10 milliards accordé par les mêmes en 1996. Il est vrai que, depuis, l'état des finances – et plus largement de toute la société russe – a fait un grand pas en avant… vers la catastrophe.

Depuis l'éclatement de l'URSS, fin 1991, le pays ne cesse de s'enfoncer dans la crise. Crise de l'économie (la production a diminué de moitié en six ans). Crise des finances publiques, avec un État incapable de faire rentrer ses impôts. Crise surtout d'un État impuissant à se faire respecter de sa propre bureaucratie et de ceux qui en dirigent les différents clans et pillent l'économie et le budget de l'État.

C'est une forme particulière du pillage des finances publiques par les spéculateurs internationaux et locaux qui a précipité une nouvelle crise, cette fois monétaire et boursière. Fin mai, l'État russe s'est brutalement retrouvé en quasi-cessation de paiement pour avoir « permis », à ceux qui le volaient, de lui prêter à des taux prohibitifs de quoi assurer ses fins de mois. Cela rappelait, en grand, ces « pyramides » qui ont vu des aigrefins hauts placés dans bien des pays de l'Est, de l'Albanie à la Russie, plumer des épargnants crédules. Sauf que, cette fois, la victime, consentante il est vrai, était l'État russe lui-même : début juin, il se trouvait en faillite.

Par crainte d'un effondrement de cet État en situation chronique d'insolvabilité, les puissances impérialistes, le FMI et la Banque mondiale jouaient depuis des années le rôle de grands argentiers de l'État russe. Cette fois, ils se sont fait tirer l'oreille même s'ils ont cherché à calmer la panique financière et la fuite des « investisseurs » – spéculateurs. Mais rien n'y a fait, ce qui a contribué à affaiblir encore plus un État déjà bien mal en point. C'est ce qui explique que le FMI et la Banque mondiale ont fini par promettre ces 22 milliards de dollars.

Mais, aussi énorme soit-il, un tel crédit ne règle pas le fond du problème, et les banquiers occidentaux le savent bien qui ne l'ont consenti qu'à reculons.

Depuis des années, les différents gouvernements russes promettent de mettre de l'ordre dans leurs finances, ce qui supposerait de mettre au pas les clans de la haute bureaucratie qui, représentés au sommet de l'État, imposent leur loi, ou plutôt leur absence de loi, leur chaos, leur pillage à toute la société. Les dirigeants et banquiers américains, allemands, japonais, anglais et français savent d'expérience que de telles promesses n'ont jamais été suivies d'effets. Cette fois, en espérant éviter que les milliards de ce prêt fassent comme les précédents et disparaissent dans les comptes en banque que les bureaucrates russes ont ouverts en Occident, le FMI a fait traîner les négociations en tentant d'obtenir des garanties.

Le gouvernement s'est engagé à lancer un plan dit « anticrise » de réduction des déficits publics, des dépenses de l'État, de mise à l'amende des plus gros débiteurs du fisc russe.

A lire ce qu'écrit la presse russe, y compris celle favorable au gouvernement, il faut croire que, ou bien les banquiers du FMI sont naïfs ou qu'ils considéraient de leur intérêt bien compris de faire comme si. Ainsi, l'éditorial des *Izvestia* du 14 juillet, titré « *Un mauvais bon crédit* », laissait entendre que celui-ci serait, comme les précédents, « *digéré, recyclé* » par la bureaucratie sans rien changer à la situation du pays. Ce journal avait, peu avant, cité le ministre du Budget et des Impôts qui expliquait avoir… « *mené de nombreuses discussions avec des brasseurs d'affaires connus qui ne se cachent pas de déclarer sur les écrans de télé qu'ils sont riches à milliards mais ne payent pas d'impôts* ». Mais on peut avoir plus que des doutes sur le résultat de ces « discussions » quand on connaît la corruption des 2700 inspecteurs du fisc (pour 700 000 super-riches capables de les acheter), corruption telle qu'Eltsine vient de signer un décret pour les intéresser financièrement à ce qu'ils pourront grapiller ici ou là…

Le gouvernement russe a obtenu, avec ce prêt, un nouveau petit répit sans que cela supprime les mêmes problèmes qu'avant, ceux qui l'enferment dans un cercle vicieux où sa faiblesse face à ses « élites », les hiérarques de sa propre bureaucratie, le met chaque jour un peu moins en situation de s'imposer à ceux qui le pillent.

Mais il est au moins un volet du plan anticrise que le gouvernement entend mettre en œuvre : celui qui consiste à couper dans les dépenses publiques utiles à la population. Comme, en même temps, il n'est pas plus en mesure aujourd'hui qu'hier de verser leurs payes aux salariés du secteur public, il doit s'attendre à ce que ceux-ci ne restent pas les bras croisés. Ces jours-ci, les mineurs de Sibérie ont une nouvelle fois réclamé leurs salaires et la démission d'Eltsine et du Premier ministre en bloquant le Transsibérien et, le troisième congrès extraordinaire du syndicat panrusse des mineurs a annoncé une grève générale pour la rentrée. Les mineurs ont promis que si cela ne changeait pas, cette fois ils bloqueraient non plus les trains mais la capitale elle-même.

Pierre LAFFITTE

Esprit de sacrifice

Selon un rapport de l'Unicef l'aide prodiguée par les pays riches aux pays pauvres ne cesse de diminuer. Elle est passée de 0,34 % du PNB des pays donateurs en 1990 à 0,25 % en 1996.

Après avoir colonisé et pillé une bonne partie de la planète, les pays impérialistes ont prétendu aider les pays pauvres. La réalité, c'est qu'ils les étranglent et si aide il y a, elle ne profite pour leur plus grande partie qu'aux sociétés capitalistes de ces pays riches, aux banques, aux marchands d'armes, aux compagnies pétrolières ou encore aux grosses entreprises de travaux publics.

En diminuant leur prétendue aide, les pays impérialistes ont simplement été moins généreux avec ces sociétés ou partie d'entre elles. Et encore. Car les chiffres ne le précisent pas ; il est probable que la faible partie de cette aide qui est utilisée vraiment pour aider la population de ces pays a été plus réduite que les retombées pour les pays riches. Et ceux là, on ne va pas quand même les plaindre.

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
n° 36 (juillet-août 1998)

- **France** Un an de gouvernement de la « gauche plurielle » : un bilan globalement négatif pour la poulation laborieuse
- **Ex-URSS** La Russie en proie aux crises
- **Indonésie** La chute de Suharto
- **Grande-Bretagne** La bureaucratie syndicale, le gouvernement Blair et les droits syndicaux
- **Tribune de la minorité** Révolte étudiante et populaire en Indonésie : avis de tempête sur l'Asie ?

Prix : 10 F Envoi contre 12 F en timbres

Les enfants victimes de la barbarie capitaliste

Toujours selon l'Unicef, 40 millions de naissances sont non déclarées dans le monde, soit une naissance sur trois. Ceci par manque d'infrastructures, d'hôpitaux ou tout simplement de moyens pour faire fonctionner les services civils. Cela signifie que ces enfants ne peuvent être ni vaccinés, ni soignés en dispensaires, ni bien souvent scolarisés.

D'autres chiffres suivent, tous aussi accablants les uns que les autres : moins de 25 % des filles scolarisées en Afrique et en Asie du Sud, 15 millions de mères adolescentes de 15 à 19 ans, 2 millions d'enfants morts chaque année faute d'avoir été vaccinés.

Quel avenir la société capitaliste peut-elle offrir à l'humanité ? Aucun.

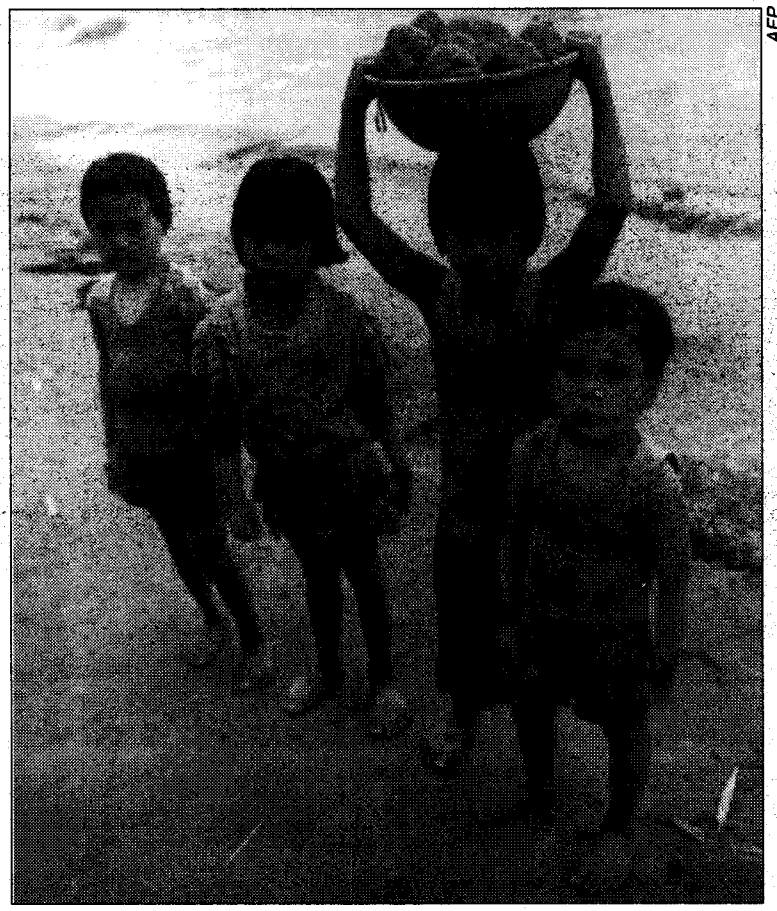
AFP

Ile de la Réunion

AFFRONTEMENTS ENTRE DES JEUNES ET LA POLICE

Dans l'après-midi du dimanche 28 juin, le quartier de Beaufonds à Saint-Benoît a été le théâtre d'affrontements entre les forces dites de l'ordre, venues protéger un supermarché fermé depuis trois mois, et de nombreux jeunes. Pendant près de six heures des jets de galets ont rivalisé avec les tirs de grenades lacrymogènes.

Quelques jours avant, des personnes s'étaient introduites dans le magasin, situé au cœur du quartier, pour s'approprier des denrées laissées à l'intérieur depuis sa mise en liquidation judiciaire. La police, ayant eu vent de l'affaire, s'est livrée à quelques poursuites dans les rues des lotissements alentour.

Le lendemain matin, jour des altercations, la police a effectué les premières arrestations, manu militari. De toute évidence, et à en juger par leur nombre et leurs armes, les policiers étaient venus pour faire une démonstration de force.

La réaction des jeunes ne se fit pas attendre. Ils commencèrent à injurier les flics et à leur lancer les premiers galets qui allaient en appeler bien d'autres.

Très vite ce fut l'affrontement, mais l'audace des jeunes narguant les policiers à deux pas de leurs véhicules ne justifiait pas pour autant la présence des hommes du GIPN sur les lieux.

L'an dernier, une manifestation de la population contre des mauvaises odeurs produites par les déchets de la distillerie toute proche avait aussi quelque peu dégénérée et la sous-préfecture avait également envoyé illico la force policière.

Commentant les récents événements, les journalistes les ont rapprochés des émeutes qui eurent lieu au Chaudron en 1991 et 1992. Ils ne furent pas tendres envers les jeunes qualifiés de pillards, de casseurs et de délinquants. De même, un magistrat, au moment du jugement immédiat des personnes arrêtées, n'a pas hésité à les traiter de racaille.

Beaufonds est le quartier le plus pauvre et sans doute le plus peuplé de Saint-Benoît. En une quinzaine d'années, les quelques masures éparses et d'anciens champs de cannes ont fait place à plus d'un millier d'habitations groupées en lotissements. Là vivent beaucoup de familles, parfois dans une promiscuité choquante, ayant souvent comme seules ressources le RMI ou les allocations familiales.

Rectorat de Créteil (Val-de-Marne)

RAS-LE-BOL

Nous sommes une centaine à la Division des Personnels Enseignants (DPE) pour gérer les dossiers administratifs des 30 000 enseignants du second degré des trois départements de l'Académie de Créteil (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne).

Le manque de matériel se fait sentir en permanence. Il n'y a, par exemple, qu'un seul fax. Tout est matière à économie, dont les timbres. Un système de navettes permet de distribuer le courrier sans avoir à le timbrer, via des relais où les établissements sont obligés de venir le chercher, ce qui entraîne souvent des retards de trois semaines! Le matériel informatique est à l'avenant. Or, depuis trois mois, nous devons en plus, préparer les payes des enseignants certifiés. Mais, avec nos vieilles machines, cela est quasi-impossible, d'autant plus qu'il reste toujours, en cette période, à effectuer les affectations de milliers d'enseignants titulaires académiques (des sortes de remplaçants).

Vendredi 3 juillet, la coupe a débordé. Nous nous sommes retrouvés à 80 dans le hall et nous sommes montés voir le secrétaire général qui s'est déclaré surpris et n'a accepté de recevoir qu'une délégation. Il s'est contenté d'écouter les remarques, espérant que quelques paroles d'encouragement feraient retomber le mécontentement. Ce ne fut pas le cas. L'assemblée a décidé de remettre cela le mercredi 8. Cette fois, entouré par d'autres responsables du rectorat, c'est devant tout le personnel qu'il a dû s'expliquer. Le responsable de la division informatique s'est taillé un franc succès en déclarant ne découvrir les problèmes que depuis quinze jours! Mais de réponse concrète, toujours pas. Le lendemain, le secrétaire renonçait à imposer certaines échéances concernant la tenue de commissions d'affectations et s'engageait – un peu – sur le matériel informatique. Il nous annonçait aussi, vaillamment, qu'il partait en vacances.

Nous avons repris le travail et nous nous sommes promis de refuser les heures supplémentaires pour rattraper le retard dû à l'insuffisance de l'administration. Sur le fond, rien n'est réglé.

Il est, en tout cas, visible que toutes ces difficultés qui risquent de gêner la préparation de la rentrée scolaire ainsi que le paiement à temps des enseignants n'ont pas l'air d'émouvoir les responsables du rectorat…

AFP

À DISNEYLAND, CE N'EST PAS L'ATTRACTION POUR TOUT LE MONDE

La grève d'un certain nombre d'animateurs et de techniciens a mis en évidence les conditions de travail à Disneyland à Marne-la-Vallée.

Car la direction du parc d'attractions impose à tout le personnel, animateurs, techniciens du spectacle et salariés de la restauration, du nettoyage et des boutiques, des conditions de travail et des salaires que l'illusion du spectacle n'arrive pas à cacher. Elle agit avec le personnel dans le plus grand mépris des droits élémentaires des salariés en s'asseyant sur la convention collective des parcs de loisirs, en payant des salaires bas et en usant et abusant de la précarisation de l'emploi, avec des CDD à la journée, à la semaine, au mois, etc.

Elle raffine ses méthodes pour empêcher toute contestation. Car pour pouvoir rester chez Mickey, il faut épouser le look et le langage Disney. Le personnel une fois embauché, après avoir subi un bourrage de crâne, doit se comporter en « cast-members » au service des « guests » (visiteurs). Cela signifie par exemple des horaires qui ne tiennent absolument pas compte de la situation concrète, comme par exemple le type d'horaire qui impose de revenir une deuxième fois dans la journée, et de terminer quand il n'y a plus de transports. C'est aussi des salaires au rabais : 4 100 F pour 32 heures par semaine. Le personnel de la restauration ou du nettoyage est tenu d'observer à la lettre un comportement comme s'il était en représentation sur une scène de théâtre. Mais attention : le non-respect du règlement en la matière vaut un avertissement.

La grève sur les salaires et les conditions de travail a surtout impliqué des animateurs et des techniciens du spectacle, bien que d'autres catégories de personnels se soient, à un moment donné, jointes en partie à la grève et aient débrayé. La direction n'a rien cédé sur le fond, ni en augmentations de salaires, ni sur la reconnaissance du statut tel qu'il est défini par la convention collective. Elle a daigné faire des concessions sur ce dernier point pour quelques salariés, selon son choix, au cas par cas.

Si la direction entend continuer d'appliquer la loi du « diviser pour régner », les salariés ne l'entendent pas de cette façon. Ils n'étaient pas à leur première grève. Ce n'est donc pas le dernier conflit auquel la direction devra se frotter.

A.P.

Réduction du temps de travail à La Poste

LA DIRECTION NE PRÉVOIT PAS UN POSTIER DE PLUS!

A La Poste, la direction a mis les points sur les i, le passage aux 35 heures ne devrait pas créer d'emplois. Elle l'a annoncé à l'occasion de la première réunion avec les syndicats à ce sujet. Voilà qui met à sa juste place les déclarations du gouvernement sur les vertus prétendues de la loi Aubry en matière de lutte contre le chômage. Car enfin, si cela avait dû avoir de l'effet, c'est bien dans cette entreprise de 310 000 salariés, dont l'État fixe dans les grandes lignes les objectifs.

La simple application des 35 heures aurait dû, mathématiquement, être compensée par plusieurs dizaines de milliers de postiers en plus. C'est justement pour qu'il n'en soit rien que la direction de La Poste prend les devants. D'ici le 1er janvier 2000, elle a prévu tout un dispositif qui va bientôt commencer par l'expérimentation des 35 heures dans 69 bureaux, puis par un accord-cadre à l'échelle nationale à la fin de l'automne, et ensuite tout se discutera bureau par bureau, au cas par cas. L'objectif est d'éviter d'embaucher en jouant sur tout ce qui est possible localement : ici une réorganisation du travail, là une diminution des heures supplémentaires, ailleurs une mécanisation accrue du tri. Comble d'arrogance, la direction de La Poste présente l'augmentation des horaires des contractuels auxquels elle impose scandaleusement depuis des années un travail à temps et à salaire partiels comme une contribution à l'emploi!

Autre objectif de la direction : faire accepter aux postiers, en contrepartie de cette réduction du temps de travail, des horaires qu'ils refusent jusque-là, par exemple un travail accru le samedi. C'est ce qu'a en tête le directeur général quand il déclare : «*La réduction du temps de travail doit profiter à tout le monde, d'abord aux clients, puis aux postiers*». Nul doute que dans les mois qui viennent les directions locales ne seront pas avares de projets de réorganisation allant dans ce sens!

Tel est donc, sur un an et demi, le plan de La Poste pour préparer une réduction du temps de travail sans augmentation d'effectif. Non seulement cela ne réduira en rien le chômage, mais il n'est même pas certain que le nombre de postiers ne cesse encore de diminuer de plusieurs milliers par an, comme c'est le cas depuis des années. Pourtant, ce sont effectivement des dizaines de milliers d'emplois qu'il faudrait créer aujourd'hui à La Poste, pour compenser ceux qui ont été supprimés et qui manquent cruellement dans les bureaux, et du même coup assurer correctement le service des usagers, particulièrement dans les quartiers populaires. Une preuve est donnée par La Poste que ce ne sont pas les 35 heures qui vont créer ces emplois.

Daniel MESCLA

Turpin/Gamma

Manifestation contre le plan Balladur en 1993. Rien de changé aujourd'hui...

La Poste
Guichets de Paris-Louvre

UN COUP DE SEMONCE

Depuis plusieurs années, la direction de Paris-Louvre essaye de réduire les effectifs aux guichets de la Recette principale, comme cela se fait dans l'ensemble de La Poste.

Ces derniers mois, plus de 20 postiers sont partis sans être remplacés, sur un effectif d'environ 200. C'est en conséquence une surcharge de travail pour ceux qui restent et une dégradation du service rendu aux usagers (mandats en attente pendant deux ou trois jours, plus de 70 000 chèques bancaires en souffrance, etc.).

A chaque protestation des guichetiers, la direction affirmait... qu'elle ne trouvait personne pour travailler aux guichets. Mais lorsqu'elle avoua qu'elle avait ordre de ne remplacer aucun départ, ni effectué ni à venir, et qu'elle entendait remettre en cause les horaires du personnel à la rentrée de septembre, cela a été pris, à juste titre, comme une déclaration de guerre.

Le 24 juin, une assemblée de tous les services du guichet réunissait près de 100 personnes. Lors de ce débrayage, décision fut prise de réagir sans attendre. Une grève de 24 heures fut décidée à la quasi-unanimité pour le 30 juin. L'attitude provocante de la chef de centre, qui s'est vantée à l'occasion d'avoir participé à la fermeture du centre de chèques de Montaparnasse, n'a pas peu contribué à l'unanimité du personnel et des organisations syndicales.

La direction départementale a concédé l'arrivée de 5 personnes pour le mois de septembre. Cependant elle maintenait ces projets de restructuration pour la rentrée.

La réponse du personnel fut une forte participation à la grève : 92% des guichetiers et jusqu'à 100% dans les petits services touchés par les restructurations. Un piquet de 20 grévistes informa par tract l'ensemble de la Recette principale puis les grévistes rendirent visite aux bureaux de poste les plus proches, où ils furent chaleureusement accueillis.

Le lendemain, les grévistes se retrouvèrent pour faire le point et prévoir la suite à donner. Le directeur de l'ensemble des guichets de Paris-Centre, qui s'était déplacé pour l'occasion, annonça la venue de trois employés supplémentaires d'ici la fin de l'année et, pris à partie, il bredouilla que les projets de réorganisation n'en étaient encore qu'au stade des «idées».

Cependant personne n'est dupe. Tout le monde a conscience que la direction a partiellement reculé devant la mobilisation du personnel mais qu'elle entend poursuivre ses projets au plus vite. De nouveaux départs ont d'ores et déjà été annoncés. La situation continuera à se dégrader si nous n'obtenons pas le remplacement de tous les départs.

Correspondant LO

Bosch
Beauvais (Oise)

UN DÉBRAYAGE QUI FREINE LA DIRECTION

À l'usine Bosch de Beauvais, où nous fabriquons des systèmes de freinage automobile, près de 4000 pièces ont été usinées le mois dernier aux MCT-Alu avec un défaut de fabrication, deux trous de diamètres différents ayant été inversés.

Vue la diminution importante des effectifs, il n'est pas surprenant qu'une telle erreur puisse se produire. Nous étions plus de 2000 en 1980 et seulement 700 aujourd'hui, et l'augmentation des cadences est en conséquence.

Dès le défaut constaté, alors que plus d'une centaine de pièces avaient déjà été livrées et montées sur la future 206, la direction a cherché à faire un exemple. Elle a annoncé des sanctions, pouvant aboutir au licenciement, à l'encontre d'une quinzaine de salariés allant de certains responsables de la qualité, d'atelier ou des Méthodes, jusqu'aux régleurs et même aux ouvriers qui avaient travaillé sur ces pièces.

Le «tort» de ces travailleurs n'avait été que de suivre des plans erronés. Et la direction cherchait à les sanctionner! Mal lui en a pris : cette injustice criante a provoqué un débrayage massif, dès le lendemain matin. Surprise, la direction de l'usine a alors déclaré qu'il n'y aurait «*pas de chasse aux sorcières*» tout en maintenant son intention de poursuivre l'enquête et de sanctionner, quand même, ceux qu'elle estimait coupables. Un comble, puisque c'est la direction elle-même qui a supprimé tous les postes de contrôleurs. C'est donc elle qui est responsable du fait qu'une erreur puisse se propager à 4000 pièces!

Cette déclaration nous a convaincus que Bosch voulait des têtes et a renforcé notre volonté d'obtenir le retrait total des sanctions. Très rapidement le cortège des grévistes a gonflé : la quasi-totalité de l'équipe du matin et de la normale s'est mobilisée. Et au bout de deux heures de débrayage, nous avons obtenu que la direction générale de Bosch-France, à Saint-Ouen, annule elle-même toutes les sanctions et paye même les heures de grève!

Correspondant LO

PLANTES TRANSGÉNIQUES, QUELS DANGERS ?

Fin juin, quatorze non-spécialistes avaient été réunis à l'initiative des pouvoirs publics en «*Conférence de citoyens*» pour donner leur avis sur l'utilisation, en agriculture et dans l'alimentation, des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). L'avis rendu est plutôt nuancé; ils ne proposent pas l'interdiction des OGM mais appellent à un approfondissement des recherches et à un renforcement des contrôles, notamment pour ce qui concerne les risques pour la santé et l'environnement.

Mais si les plantes transgéniques sont effectivement porteuses de risques, ceux-ci ne sont pas liés au fait qu'elles ont été génétiquement «manipulées», et donc «antinaturelles», mais à ce qu'elles sont des marchandises produites par des multinationales de l'agro-alimentaire, qui calculent en fonction des profits qu'elles peuvent faire, sans se soucier des conséquences de leurs manipulations.

Des millénaires de pratique de sélection génétique

Cela fait bien longtemps que les plantes et les animaux domestiqués pour l'alimentation n'ont plus grand-chose de «naturel». Depuis des millénaires, depuis qu'ils pratiquent l'agriculture et l'élevage, les hommes ont toujours sélectionné les plantes et les animaux présentant les caractères les plus avantageux pour eux. De génération en génération, ils ont choisi les spécimens les plus productifs – apparus par mutation génétique spontanée – puis ils les ont croisés, hybridés, afin de les améliorer encore, en augmentant les différences avec leur ancêtre «naturel». En choisissant ces nouveaux caractères, ils sélectionnaient des «gènes d'intérêt» et pratiquaient, bien avant la lettre, la sélection génétique. Et c'est ainsi que l'humanité a pu passer de l'époque des maigres épis de blé sauvage nourrissant à grand-peine quelques tribus, à celle des blés modernes aux énormes grains capables de nourrir des populations toujours plus nombreuses.

Ce qui change aujourd'hui, c'est que l'on peut désormais, non plus simplement sélectionner les caractères apparus au gré des mutations génétiques, mais introduire dans une espèce donnée un gène choisi pour un caractère précis et obtenir ainsi des améliorations plus nombreuses et surtout beaucoup plus rapides.

La transgénèse : la continuation des techniques d'amélioration des plantes alimentaires

La transgénèse consiste à transférer dans le patrimoine génétique d'une plante un gène supplémentaire dont on connaît précisément le rôle, c'est-à-dire la protéine dont il dirige la fabrication. Une fois transféré, ce gène – qui peut provenir d'une autre plante, d'une bactérie, d'un champignon ou d'un animal – permet à la plante transgénique de fabriquer la protéine en question.

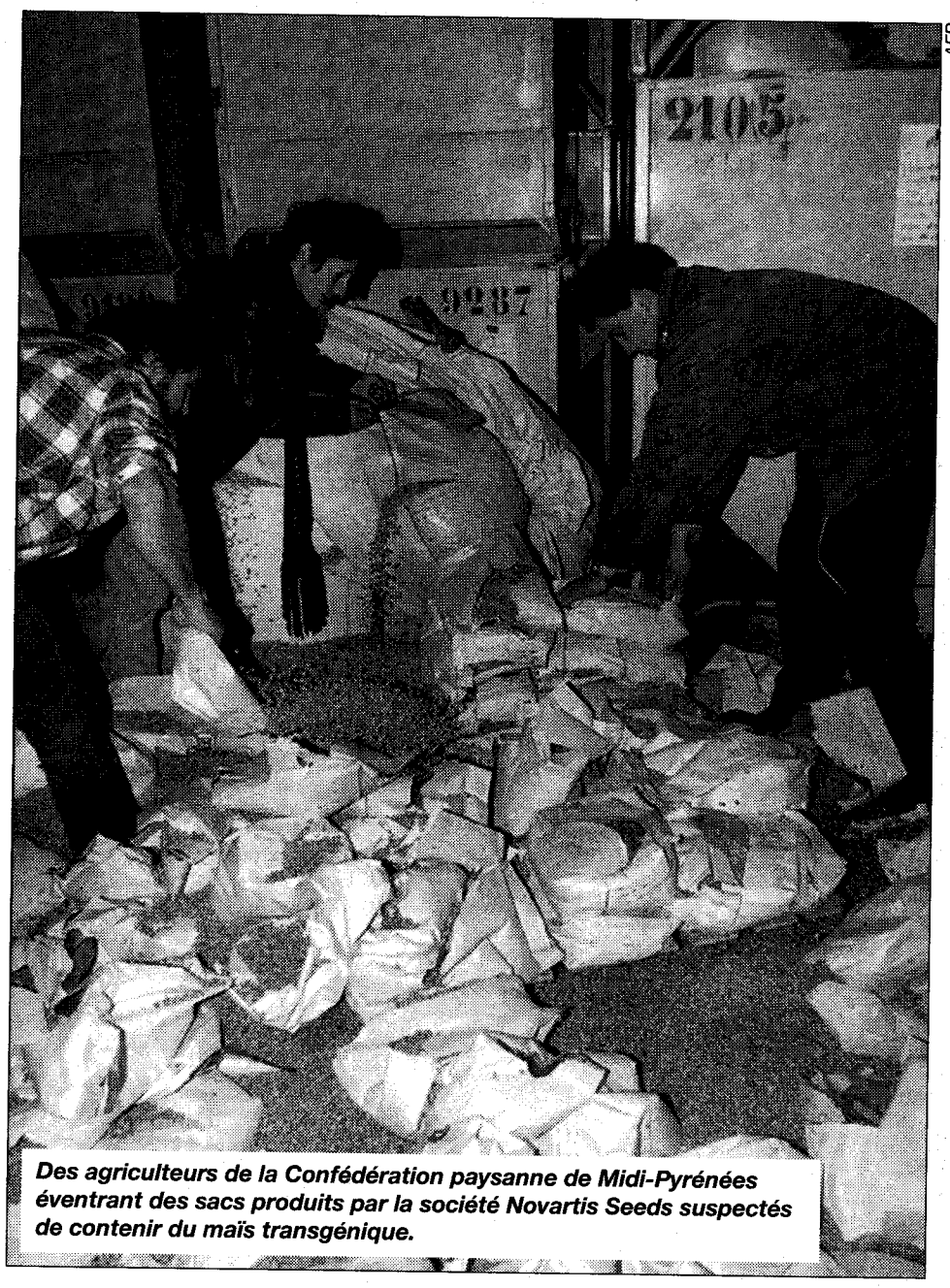

AFP

Des agriculteurs de la Confédération paysanne de Midi-Pyrénées éventrant des sacs produits par la société Novartis Seeds suspectés de contenir du maïs transgénique.

Par exemple, les semences de maïs transgénique possèdent dans leur patrimoine génétique un nouveau gène provenant d'une bactérie qui dirige la fabrication d'une protéine insecticide efficace contre la pyrale, un insecte ravageur des champs de maïs. Les maïs transgéniques fabriquent donc eux-mêmes leur insecticide, en conséquence les larves de pyrale sont détruites, les rendements sont augmentés et de plus l'utilisation d'insecticide dans les champs est réduite, et les insectes non ravageurs épargnés. Soit un gain de productivité et un avantage pour l'environnement.

D'autres gènes ont été transférés à d'autres végétaux pour améliorer leur qualité. On devrait pouvoir bientôt produire du colza et du tournesol dont les huiles seront meilleures sur le plan nutritionnel, des melons produisant moins d'éthylènes (car les melons «naturels» en produisent…) et pouvant donc être cueillis à maturité, des pommes de terre à teneur en amidon augmentée, des laitues contenant moins de nitrates, des semences adaptées à des sols et des climats peu propices à l'agriculture… La transgénèse devrait demain permettre de produire des plantes alimentaires non seulement en plus grande quantité, mais aussi d'une meilleure qualité.

Des risques pour l'environnement et la santé ?

Le risque serait – et ce n'est pas négligeable – de mettre au point des plantes transgéniques dont les gènes pourraient être transférés spontanément à d'autres plantes, à des bactéries ou des animaux et s'y exprimer sous forme de caractères négatifs.

Par le pollen, les nouveaux gènes pourraient être transférés à des plantes génétiquement proches; c'est ce qui c'est passé dans des cultures expérimentales de colza transgénique résistant aux herbicides, où le gène a été transmis à des mauvaises herbes… qui se sont développées au détriment du colza. Des comités d'experts scientifiques sont chargés d'évaluer ces risques pour l'environnement. Ils étudient aussi les risques de transmission par exemple aux oiseaux et aux insectes pollinisateurs, et tentent de prévoir les éventuelles conséquences néfastes.

Le cas des semences de maïs récemment commercialisées par la firme Novartis n'est pas fait pour rassurer totalement. Pour produire ces semences, et afin de contrôler si le transfert de gène a bien eu lieu, le gène bactérien codant pour la synthèse de l'insecticide était jusqu'à présent accroché à un gène de résistance à un antibiotique. Cette technique permettrait de déceler parmi les cellules de maïs en culture sur lesquelles on pratiquait le transfert de gène celles où l'opération avait réussi : c'étaient celles qui pouvaient se développer dans un milieu contenant l'antibiotique. Au moment de l'autorisation de commercialisation, des voix s'étaient élevées pour dénoncer le risque de voir ce gène de résistance à un antibiotique transféré à des bactéries du sol ou à des bactéries du tube digestif et donc le risque que certaines maladies infectieuses provoquées par ces bactéries résistantes à un antibiotique soient plus difficiles à traiter.

Les comités scientifiques avaient alors estimé le transfert de gène «très improbable» et jugé le risque «extrêmement faible», suffisamment faible en tout cas pour ne pas s'opposer à la commercialisation de ce maïs transgénique. Or, il y a un mois, Novartis annonçait fièrement qu'elle venait de mettre au point une autre technique pour contrôler la réussite de l'opération de transgénèse et que les semences de maïs transgéniques désormais ne contiendraient plus de gène de résistance à un antibiotique.

Alors, pourquoi ne pas avoir attendu quelques mois ? Tout risque, même hautement improbable, aurait été écarté. Qui nous dit que les enjeux économiques et notamment la concurrence avec les producteurs de maïs américains ne sont pas intervenus dans ce choix et que la décision n'a pas été précipitée ?

Les risques encourus avec les OGM ne sont pas liés aux graines transgéniques en elles-mêmes mais bel et bien à ces choix, humains, qui peuvent être fait en fonction de la seule recherche du profit. Il n'a pas été nécessaire d'attendre le succès des biotechnologies pour que les nappes phréatiques soient pollués par des engrais inconsidérément épandus pour augmenter les rendements. Ce n'est pas la transgénèse qui a été responsable de l'épidémie de «vache folle» provoquée parce qu'on a nourri, pour des questions de rentabilité, des vaches ainsi transformées en carnivores, avec des farines de viande et d'os provenant d'animaux impropres à la consommation et contaminés.

Le plus grand danger des plantes transgéniques, c'est de les laisser aux mains des multinationales et des industriels qui les dirigent. Certes, l'évaluation des risques est confiée à des comités de scientifiques parmi les plus compétents mais, même en estimant qu'ils puissent être entièrement indépendants de ceux qui commanditent leurs travaux d'évaluation, qui nous dit que l'appât du gain et des profits n'incitera pas les industriels à passer outre leur avis ? Ces décisions sont trop sérieuses pour les laisser prendre par des conseils d'administration qui ne jugent qu'en fonction des profits escomptés. Seul un contrôle collectif de la population avec pouvoir de décision – et pas seulement de 14 personnes réunies pour émettre un avis – permettrait de juger les risques encourus et de les prendre, ou pas, en fonction de l'intérêt général.

Sophie CARGAN

A LA RENCONTRE DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

Les militants de Lutte Ouvrière, le parti d'Arlette Laguiller, mettent à profit la période d'été, pour aller à la rencontre des travailleurs, afin de discuter des problèmes du monde du travail et surtout des moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour donner enfin un coup d'arrêt à la dégradation de leurs conditions de travail, programmée par le patronat, aidé par le gouvernement.

Alors qu'aujourd'hui il y a officiellement trois millions de chômeurs et presque autant de travailleurs précaires, sous-payés et surexploités, alors que les conditions de vie et de travail de toute la classe ouvrière ne cessent de se dégrader, il est possible, nécessaire, urgent, de faire reculer le chômage et pour cela, prendre les mesures radicales qu'exige la gravité de la situation : il faudrait interdire au patronat de licencier d'un côté tout en percevant, de l'autre, des millions et des millions de subventions de la part du gouvernement.

Le gouvernement actuel, sous prétexte, justement, d'aider les patrons à créer des emplois, n'a pas cessé de piocher dans le budget de l'État, alimenté par les impôts payés par la population laborieuse, pour leur verser des aides, sans aucune contrepartie favorable aux demandeurs d'emplois, aux travailleurs. Il faut que cela cesse ! Il n'y a aucune raison, aucune fatalité, pour que ce soit à la classe ouvrière de faire les sacrifices et pour que les riches deviennent toujours plus riches tandis que le nombre de ceux qui sont privés – et pour beaucoup complètement privés – de moyens de vivre ne cesse de grandir.

Lutte Ouvrière milite pour reconstruire un parti qui soit vraiment au service des intérêts des travailleurs, un parti qui puisse défendre sans aucune compromission une politique communiste, révolutionnaire, dans les entreprises, dans les quartiers, partout où nous sommes présents. C'est de tout cela, de nos objectifs et de cette politique que nous pensons nécessaire à la classe ouvrière, que nous souhaitons débattre partout où nous faisons étape, avec tous ceux qui souhaitent mieux nous connaître, se préoccupent de l'avenir du monde du travail et s'interrogent sur les moyens d'en finir radicalement avec cette catastrophe sociale que représente le chômage.

Venez nous rencontrer ! Venez discuter avec nos militants car ils sont sûrement sur la route de vos vacances !

LORRAINE

Vendredi 17 juillet :
VITTEL (Vosges)

NORMANDIE

Vendredi 17 juillet :
SAINT-MARCEL (banlieue de Vernon – Eure)

AIN-HAUTE SAVOIE

Vendredi 17 juillet :
BELLEGARDE (Ain)
Samedi 18 juillet :
AMBÉRIEU (Ain)

NORD-PICARDIE

Vendredi 17 juillet :
ROYE (Somme) et CORBIE (Somme)
Samedi 18 juillet :
PÉRONNE (Somme)
Lundi 20 juillet :
CAUDRY (Nord)
Mardi 21 juillet :
TERGNIER (Aisne)
Mercredi 22 juillet :
SAINT-QUENTIN (Aisne) et VIEUX-CONDÉ (Nord)
Jeudi 23 juillet :
VALENCIENNES (Nord)
Vendredi 24 juillet :
DENAIN (Nord)
Samedi 25 juillet :
SAINT-AMAND (Nord)

NORD-PAS-DE-CALAIS

Mardi 28 juillet :
BRUAY-EN-ARTOIS (Nord)
Mercredi 29 juillet :
AIRE-SUR-LA-LYS (Pas-de-Calais)
Jeudi 30 juillet :
ARQUES (Pas-de-Calais)
Vendredi 31 juillet :
BRAY-DUNES (Nord)

ETANG DE BERRE (Bouches-du-Rhône)

Vendredi 17 juillet :
ARLES (Bouches-du-Rhône)
Samedi 18 juillet :
ARLES (Bouches-du-Rhône)
Lundi 20 juillet : MIRAMAS (Bouches-du-Rhône)
Mardi 21 juillet :
ISTRES (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 22 juillet :
ROGNAC (Bouches-du-Rhône)
Jeudi 23 juillet :
PORT-DE-BOUC (Bouches-du-Rhône)

Une partie des grévistes, vendredi 10 juillet, devant le local du comité d'entreprise

Vendredi 24 juillet :
CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)
Samedi 25 juillet : SAINT-CHAMAS (Bouches-du-Rhône)

PROVENCE

Lundi 27 juillet :
AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)
Mardi 28 juillet :
AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 29 juillet :
LA SEYNE-SUR-MER (Var)
Jeudi 30 juillet :
LA SEYNE-SUR-MER (Var)
Vendredi 31 juillet : GARDANNE (Bouches-du-Rhône)

PYRENEES

Lundi 20 juillet :
BAGNÈRES-DE-BIGORRE (Hautes-Pyrénées)
Mardi 21 juillet :
LOURDES (Hautes-Pyrénées)
Mercredi 22 juillet : ARGELÈS-GAZOST (Hautes-Pyrénées)
Jeudi 23 juillet :
TARBES (Hautes-Pyrénées)
Vendredi 24 juillet :
TARBES (Hautes-Pyrénées)
Samedi 25 juillet : VIC-EN-BIGORRE (Hautes-Pyrénées)
Lundi 27 juillet :
PAU (Pyrénées-Atlantiques)
Mardi 28 juillet :
PAU (Pyrénées-Atlantiques)
Mercredi 29 juillet : ARUDY (Pyrénées-Atlantiques)
Jeudi 30 juillet :
OLORON-SAINTE-MARIE (Pyrénées-Atlantiques)
Vendredi 31 juillet : MOURENX (Pyrénées-Atlantiques)

CHARENTE-MARITIME

Lundi 20 juillet : LA TREMBLADE (Charente-Maritime)
Mardi 21 juillet :
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE (Charente-Maritime)
Mercredi 22 juillet :
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON (Charente-Maritime)
Jeudi 23 juillet : SAINTES (Charente-Maritime)
Vendredi 24 juillet :
Aytre (Charente-Maritime)
Samedi 25 juillet :
LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ (Charente-Maritime)
Lundi 27 juillet : LES MATHES (Charente-Maritime)
Mardi 28 juillet : ROCHEFORT (Charente-Maritime)
Mercredi 29 juillet :
DOMINO (Ile-d'Oléron)
Jeudi 30 juillet :
NIORT (Deux-Sèvres)

DROME-ARDECHE

Lundi 20 juillet :
ANNONAY (Ardèche)
Mardi 21 juillet : PÉAGE-DE-ROUSSILLON (Isère)
Mercredi 22 juillet :
SAINT-MARCELLIN (Isère) et PONT-EN-ROYANS (Isère)
Jeudi 23 juillet :
VALENCE (Drôme)
Vendredi 24 juillet :
ROMANS (Drôme)
Samedi 25 juillet : DIE (Drôme) et AUBENAS (Ardèche)
Lundi 27 juillet : VALLON-PONT-D'ARC (Ardèche)
Mardi 28 juillet :
MONTÉLIMAR (Drôme)
Mercredi 29 juillet :
CREST (Drôme)
Vendredi 31 juillet :
LA VOULTE (Ardèche)

SAONE-ET-LOIRE

Lundi 27 juillet :
LOUHANS (Saône-et-Loire)
Mardi 28 juillet :
LONS-LE-SAUNIER (Jura)
Mercredi 29 juillet :
TOURNUS (Saône-et-Loire)
Jeudi 30 juillet :
MÂCON (Saône-et-Loire)
Vendredi 31 juillet :
GUEUGNON (Saône-et-Loire)

BRETAGNE

Lundi 20 juillet : SAINT-PIERRE-QUIBERON (Morbihan)
Mardi 21 juillet :
PORT-LOUIS (Morbihan)
Mercredi 22 juillet :
LORIENT (Morbihan)
Jeudi 23 juillet :
HENNEBONT (Morbihan)
Vendredi 24 juillet :
QUIMPERLÉ (Finistère)
Samedi 25 juillet :
NEVEZ (Finistère)
Lundi 27 juillet :
SAINT-GUÉNOLÉ (Finistère)
Mardi 28 juillet :
QUIMPER (Finistère)
Mercredi 29 juillet :
AUDIERNE (finistère)
Jeudi 30 juillet :
CHATEAULIN (Finistère)
Vendredi 31 juillet :
DOUARNENEZ (Finistère)
Samedi 1er août :
CAMARET (Finistère)

Spie-Tondella
Alberville

Nos camarades qui sillonnent les routes de la Haute-Savoie nous ont communiqué ces informations, faisant suite à l'article que nous avons publié dans notre numéro précédent.

LA DIRECTION CÈDE EN PARTIE AUX GRÉVISTES

Les travailleurs de Spie-Tondella, entreprise de travaux publics, filiale de Spie – Batignolles, ont poursuivi leur grève pour une augmentation de leurs primes de grands déplacements jusqu'au vendredi 10 juillet (voir *LO* n°1565). Ils ont multiplié les actions pour populariser leur mouvement : lundi, manifestation et distribution de tracts sur un pont très fréquenté d'Albertville ; mardi matin, opération escargot à l'entrée de la ville, l'après-midi, blocage du dépôt de Spie-Tondella.

Mercredi, traversée en manifestation, drapeaux rouges de la CGT en tête, d'une des plus grandes entreprises de la région, Ugine-Savoie, pour rejoindre un chantier de Spie. L'après-midi, occupation d'un chantier de l'entreprise à l'hôpital de Chambéry, où les intérimaires et les salariés y travaillant ont rejoint les grévistes pour aller manifester et distribuer des tracts devant le siège de Spie-Tondella.

Jeudi, occupation toute la journée d'un chantier à Avoriaz. Enfin, vendredi, la direction a ouvert les négociations : les travailleurs ont par deux fois refusé ses propositions et elle a fini par proposer : en montagne, 190 F de déplacement (les travailleurs demandaient 245 F) et le logement payé, ceci à titre définitif et non seulement pour quelques mois comme c'était le cas jusqu'alors. Pour les travailleurs préférant rentrer chez eux le soir, la prime se montera à 210 F. La direction s'est également engagée à fournir un fourgon si le chantier fait travailler plus de 7 personnes, avec paiement des heures de conduite au chauffeur. La demi-journée du vendredi sera payée 75 F au lieu de 65 F. En plaine, la direction a augmenté de 20 F la prime avec des conditions de kilométrage plus avantageuses.

Après avoir exposé ces propositions devant l'ensemble des grévistes réunis, un représentant syndical a conclu son intervention par une mise en garde sur le danger d'effritement du mouvement par un vote à bulletins secrets. Les travailleurs ont décidé d'accepter les propositions patronales par 33 voix contre 19. Quelques minutes plus tard, l'un des directeurs est venu distribuer les enveloppes de la paye : le silence s'est fait lourd à l'ouverture des enveloppes, ce qui montrait que tous les problèmes étaient loin d'être réglés même si les grévistes, par leur mobilisation, ont contraint la direction à reculer.

Lutte Ouvrière – Directeur de publication : Michel Rodinson – Commission paritaire n° 64-995